

## NOMS DE LIEUX VERS CHÂTEAUVIEUX

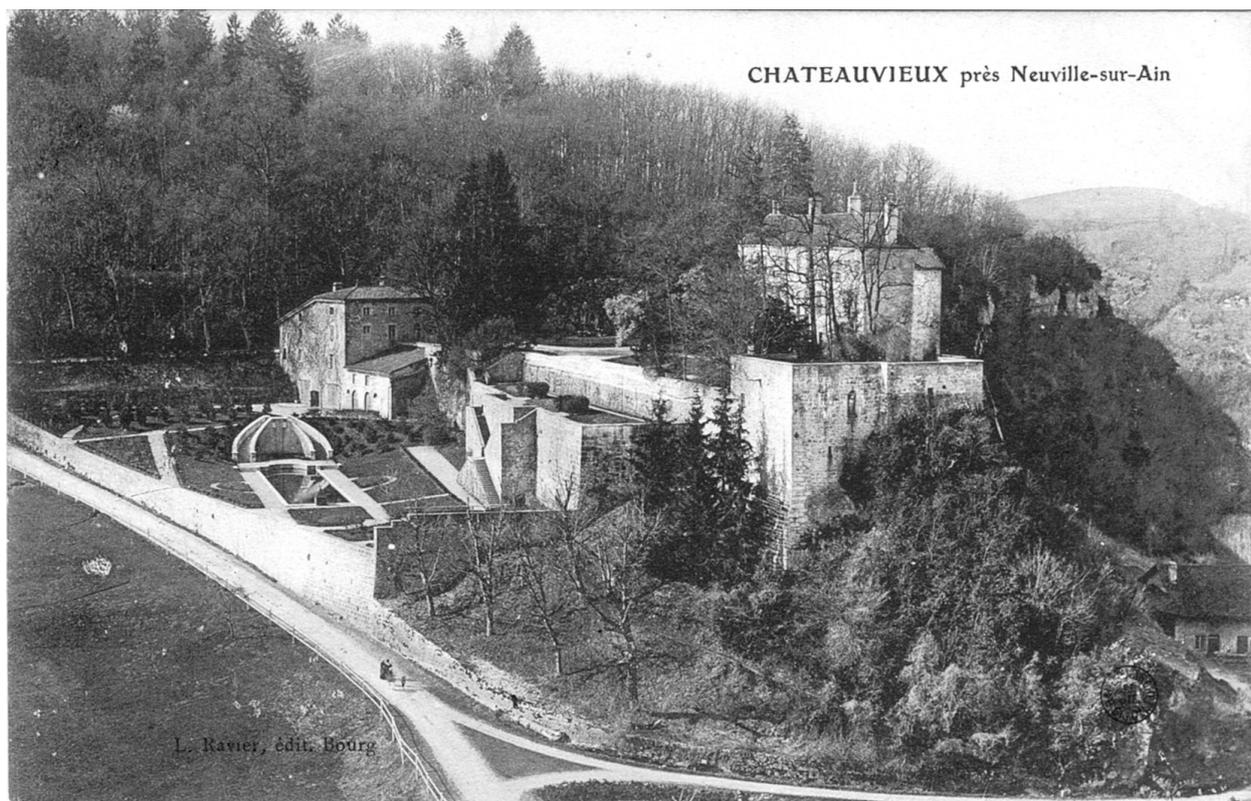
3 mai 2021, complété le 3 août 2021

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits vers Châteauevieux, au nord-ouest de Neuville-sur-Ain.

[Carte des noms de lieu du cadastre actuel autour de Châteauevieux.](#)

### CHÂTEAUVIEUX

Tous les toponymistes sont unanimes sur le fait que le nom de lieu générique rappelle l'existence d'un ancien château. Au XVII<sup>e</sup> siècle, GUICHENON a très bien décrit la manière dont le *castel* primitif de Morestel, bâti sur un éperon rocheux dominant le Suran, a pris le nom de Châteauevieux<sup>1</sup>. En 1280, le comte de Savoie, AMÉ IV, vendit à titre d'échange sa seigneurie de Morestel à HUMBERT IV de Thoire & Villars. Puis ce dernier l'inféoda à la Maison de Luyrieux, seigneurs de la Cueilie, qui fit reconstruire un nouveau château, non loin de l'ancien. Après partage entre les héritières dudit sieur, Jean de la GELIÈRE fit rebâtir le château primitif qu'il nomma le « chastel viel », « château vieux », d'où la future Maison des Châteauevieux.



*Châteauevieux avant 1909*

---

1 Voir son *Histoire de la Bresse et du Bugey*, seconde partie, page 36.

Le château de Morestel, construit par les LUYRIEUX, fut par la suite abandonné et les biens de la seigneurie regroupés avec ceux de Châteauvieux. À l'époque de GUICHENON, il ne subsistait que quelques vestiges du château de Morestel dont le lieu précis est ignoré.

## BOIS DE MORESTEL

L'emplacement présumé du château de Morestel se situerait dans la forêt de Morestel, mais aucun élément concret n'en a jamais apporté la preuve. La seigneurie de Morestel, qui appartenait au seigneur de la Cueille, fut acquise par le seigneur de Châteauvieux en 1343, avec les villages de Gravelle et Confranchette, ainsi que la bannerie de la forêt de Morestel. Le droit d'y exercer la justice, plus ou moins arbitraire, était aussi une source de revenus.

« Morestel » se prononçait très probablement [moretɛl], avec le [ɛ] de « forest » ; on l'écrivait sans doute « Morêtél » aujourd'hui, ce qui fait qu'en 1813, l'agent du Cadastre l'a noté « Mortel » ou « Moretel », avec un affaiblissement du son [ɛ]. On peut citer comme exemple, l'évolution de Morestel-de-Maille, dans l'Isère, en Morêtél-de-Maille, que l'on trouve aussi également écrit Moretel. L'étymologie de Morestel est discutée.

À l'établissement du cadastre, le lieu de Morestel comprenait de nombreuses parcelles : numéros 121 à 122, 203 à 224, 275 à 298, 302 à 314 ; BRAC DE CHÂTEAUVIEUX<sup>2</sup> ne possédait que les n°20 à 22.

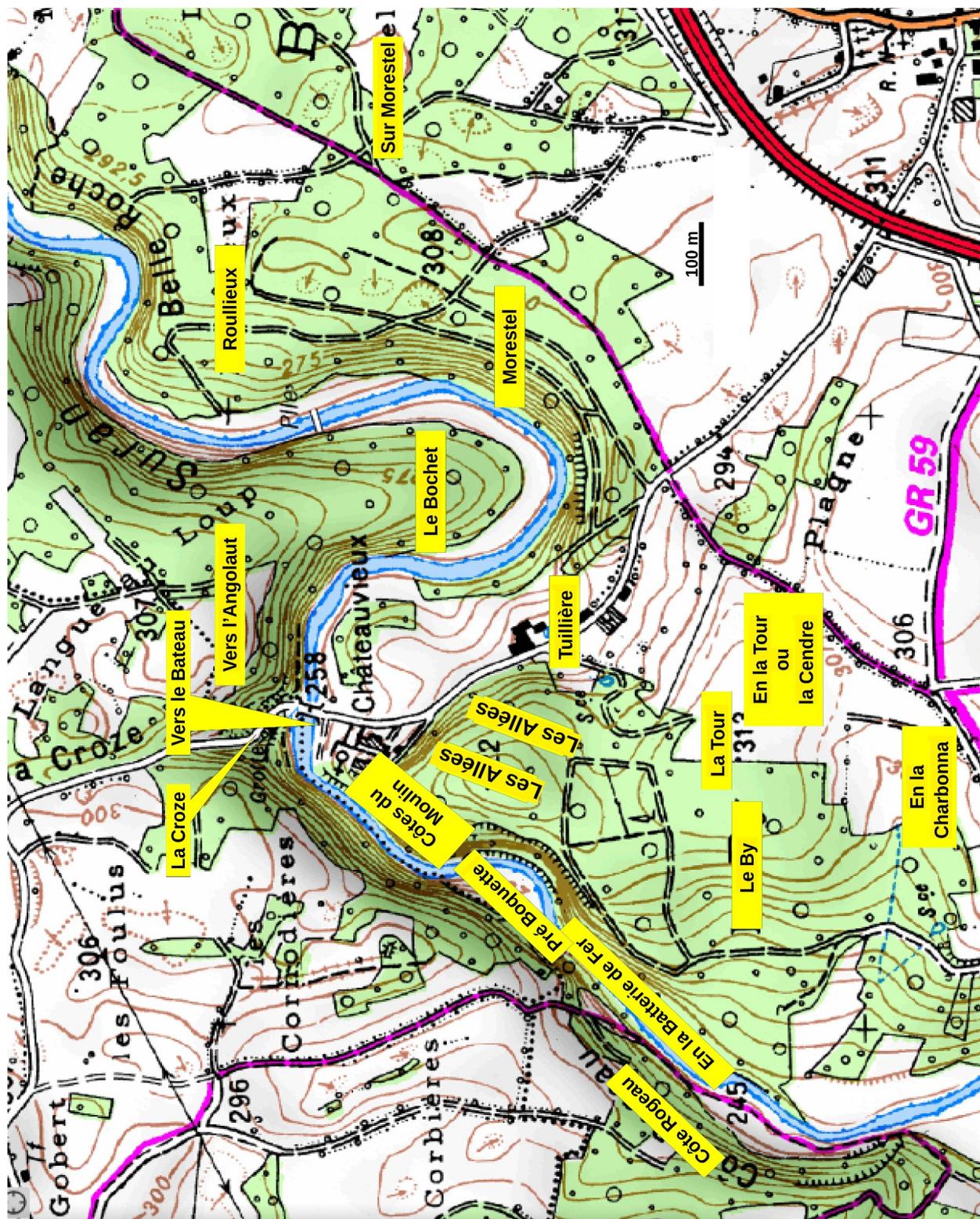
## LA TOUR



Ce nom de lieu a disparu ; il comprenait les parcelles 96 à 98 de la section A du cadastre de 1813, soit 5 hectares et demi, appartenant à BRAC de CHÂTEAUVIEUX. Le nord était en pâturage, le sud en terre sur 3,8 hectares. Au centre des parcelles 96 et 97, la parcelle cadastrée 96 bis représentait un bâtiment rectangulaire d'une surface de 50 mètres carrés, orienté est-ouest. Ce bâtiment se trouvait à la cote 313 de la carte IGN, c'est-à-dire au-dessus des châteaux de St-André (Alt. 286 m) et Châteauvieux (Alt. 275 m) ; ses matériaux ont probablement été réemployés

<sup>2</sup> Marie Victor Brac de la Perrière, né Né le 29 juillet 1779 à Paris, décédé le 20 août 1813 à Neuville-sur-Ain.

dans d'autres constructions. La fonction originelle de cette construction que l'on nommait « **La Tour du Folerat**<sup>3</sup>», est inconnue ; elle procurait un beau panorama sur le Bugey, mais ne figure plus au cadastre de 1843.



3 Source : La vallée du Suran, Paul Cattin, 1982.

## EN LA TOUR OU LA CENDRE

Ce lieu se situait sur les pentes douces au sud-est de la tour précitée ; il se composait, en 1813, essentiellement d'une grande terre de 10 ha et d'un pâturage de 68 ares, appartenant à BRAC de CHÂTEAUVIEUX. Actuellement ce sont essentiellement des pâturages. « La Cendre » désigne habituellement un ancien bois brûlé.

## EN LA CHARBONNA

Forme patoisante de « En la Charbonne », synonyme de « dans la noire ». En considération de « La Cendre » voisine, ces terres pourraient avoir été défichées par le feu. Les parcelles, n<sup>os</sup> 80, 81, 117, 118, 132, 133 de la section A, 1<sup>re</sup> feuille de l'ancien cadastre, étaient majoritairement des terres cultivées. Les « Charbonnières » où se fabriquait le charbon de bois, se trouvaient en d'autres lieux de la commune.

## LE BY

Graphié « Au Bi » jadis, ce coteau monte rapidement depuis la rive gauche du Suran vers la tour déjà citée. Essentiellement boisé aujourd'hui, il offrait au début du XIX<sup>e</sup> siècle un paysage varié de petits bois, pâturages, taillis, terres, châtaigneraies et même quelques vignes, sur des sols de qualité médiocres : *des argiles résiduelles à quartzites, limon jaune-brun, non calcaire, à galets généralement de taille moyenne*<sup>4</sup>. La nature de ce sol difficile à travailler a produit le micro-toponyme **La Terre des Cailloux**, au nord du By.

Le mot « by » désignait autrefois un bief, un canal ou un chenal amenant l'eau à un moulin. Il est vrai que le Suran est très proche, mais le mot « bi » signifiait aussi, en patois savoyard : beau, remarquable, caractéristiques offertes par le panorama que l'on découvrait vers l'ouest, en l'absence de boisement, sur la vallée du Suran, les roches abruptes de la **Côte Rogeau** et **Pré Boquette** avec sa pierre debout ; coté est : vue splendide sur les monts du Bugey, proches et éloignés, jusqu'au-delà du château des Allymes. Ce caractère exceptionnel aurait pu donner naissance à ce toponyme.

Cependant, en vieux langage français local, *bi* est tout simplement le synonyme de *bois*<sup>5</sup>.

## LES ALLÉES

Jadis se trouvaient ici des Allées qui partaient du château de Châteauevieux, et s'enfonçaient dans la forêt, vers le sud-ouest, en direction du By.

## EN LA BATTERIE DE FER

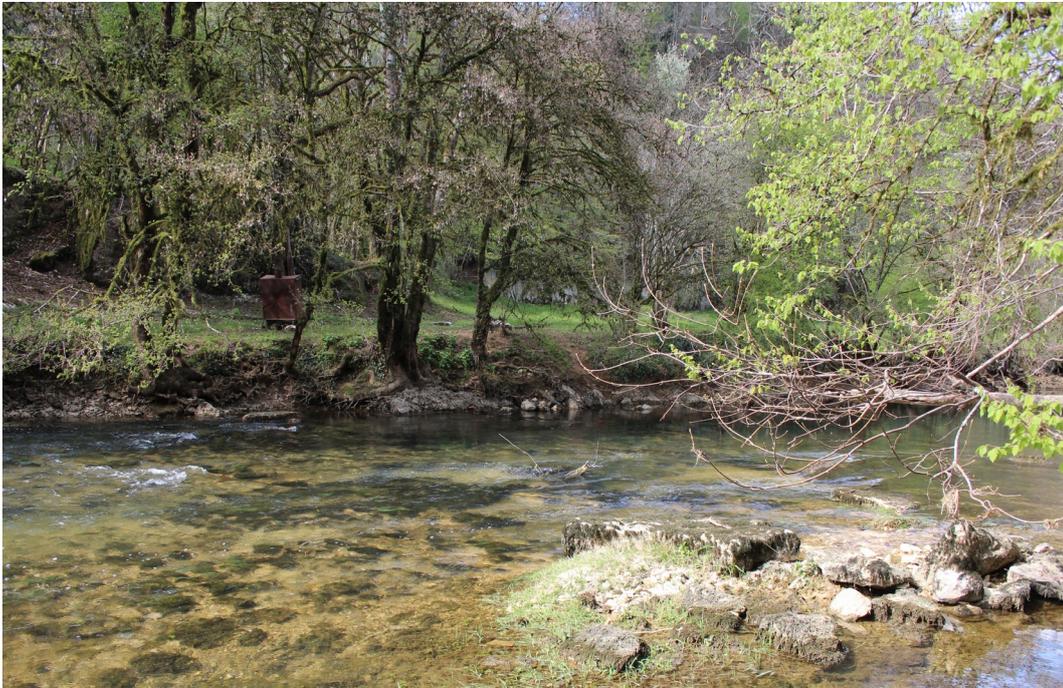
Tombé dans l'oubli, ce nom de lieu désignait une étroite bande de terrain plat qui s'étire sur la rive gauche de la rivière, au pied de la côte du By ; il s'agit probablement de l'emplacement d'un

---

4 Sources : Notice 0651N du BRGM.

5 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1510, f°371.

ancien martinet hydraulique. Sur la rive opposée, en des temps bien plus reculés, se tenait le moulin de la **Corbière**, qui appartenait à une ancienne seigneurie du même nom, déjà décadente au XV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. En aval, le Suran s'étale brièvement dans la vallée qui s'élargit, ce qui permet en basses-eaux le passage à gué.



*Sur l'autre rive du Suran, face à La Batterie de Fer : Pré Boquette*

## LA CÔTE ROGEAU

Ce lieu est situé en rive droite du Suran, avec sa barre rocheuse connue pour son abri préhistorique, appelé improprement « Abri du Roseau ».

« Rogeau » est phonétiquement la forme franco-provençale de l'adjectif « rougeaud ». Il a produit un patronyme « Rogeau ». Le cadastre du hameau de Planche utilise aussi ce nom avec le lieu « **Rogeau à Blaise** ». Dans ce cas, « rogeau » désignerait une mauvaise terre cultivée, de couleur rouge, formées des alluvions argileuses fréquemment rencontrées sur les hauteurs de la vallée du Suran. Pour « La Côte Rogeau », il pourrait plutôt s'agir du patronyme d'un ancien possesseur.

## CÔTES DU MOULIN

On appelait les Côtes du Moulin, ces bois escarpés croissant sur les contreforts du château de Châteaueux, c'est-à-dire au-dessus de l'ancien moulin à eau, rive gauche en aval du pont.

---

6 Source : La vallée du Suran, Paul Cattin, 1982.

## VERS LE BATEAU

Une annotation sur le plan cadastral établi en 1810 indique aussi : « barque de Châteaueux ».

C'était l'emplacement où se tenait le bateau du bac servant à franchir le Suran pour aller de Neuville à Soblay et Saint-Martin-du-Mont, lorsque le pont manquait.

## LE BOUCHET

Auparavant noté « Le Bochet ». Il s'agit d'un *lieu garni de bosquets, terrain couvert de buissons, taillis, fourré, buisson, petit bois* ; du bas latin *boschia, boxia, de boscus*, « bois » (Voir Henry Suter).

## VERS L'ANGOLAUT

Ce nom étrange, qui apparaît aussi sous la forme « Langouloux », et même « **La langue au Loup** » sur la carte de l'IGN, pourrait provenir du vieux français *l'engoulé*, « orné d'un collet », par analogie au goulet de la montée de la Croze ; *Anguliaci* est attesté par un texte l'abbé d'Ainay en 859<sup>7</sup>.

## LA CROZE [croz]

Souvent utilisé, ce terme désigne généralement de nos jours une côte à la pente assez raide. Il existe deux « Croze » à Neuville-sur-Ain : l'une est la route montant vers Soblay, l'autre est la rue du quartier du Haut de Neuville. On peut en recenser plusieurs autres dans le département ou ailleurs. Ernest Nègre attribue son origine au pré-celtique *\*crosa*, « vallée profonde », creux. On peut effectivement imaginer les creusements et les ravinements incessants de ces anciens chemins primitifs, du fait de leur forte pente.

## ROULLIEUX [rujœ]

Ce toponyme a conservé sa forme ancienne de représentation graphique du son [j]. À Roullieux – prononcer « rouilleux » – le sol se compose d'un dépôt glacio-lacustre, formé dans ses parties supérieures d'argiles brunes rougeâtres<sup>8</sup>, couleur de rouille, d'où probablement la dénomination de ce lieu. La dernière couche est réputée particulièrement grasse. Roullieux est très proche de l'ancienne carronnière qui a donné les deux toponymes : **La Tuilière, Vers La Tuilière**. On peut supposer que la terre utilisée par la tuilerie provenait de Roullieux où se trouvent plusieurs combes d'où l'on aurait pu tirer de la terre à tuile.

## EN LAYE [la]

Zone boisée située à l'est de Roullieux. Brac de Châteaueux y disposait de 7 ha en 1813. Noté « Laya » ou en « Laya » au cadastre de 1813. Pégurier définit ce mot comme un appellatif fores-

---

<sup>7</sup> Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, preuves, p. 225 et 226. Près du monastère de Saint-Benoît.

<sup>8</sup> Sources : Notice 0651N du BRGM, pages 43-44.

tier utilisé dans la région lyonnaise. Aujourd'hui il se prononce encore à la manière franco-provençale : [laj].